



REVUE DE PRESSE TOURISTIQUE

Du 10 AU 12 mai 2022

Mission Communication

SOMMAIRE

01

ECONOMIE P3

UNE AMELIORATION ACCELEREE DES PERFORMANCES HOTELIERES DURANT LE PREMIER TRIMESTRE 2022 P3

FACE A LA PENURIE DE PERSONNEL, L'HOTELLERIE-RESTAURATION CHERCHE DES SAISONNIERS EN TUNISIE P6

02

TENDANCES P8

AIRBNB VEUT ENCOURAGER LES TOURISTES A SE TOURNER VERS LES DESTINATIONS MOINS PRISEES P8

LE TOURISME MONDIAL RELEVE LA TETE, SANS RETROUVER SES NIVEAUX D'AVANT IE..P9

03

CORSE P12

ACCUEIL TOURISTIQUE ET HANDICAP : DES EFFORTS A POURSUIVRE P12

PRIX DES LOCATIONS DE VOITURES : LA CITE IMPERIALE SUR LE PODIUM P13

TOUR HEBDO DU 11 MAI

UNE AMELIORATION ACCELEREE DES PERFORMANCES HOTELIERES DURANT LE PREMIER TRIMESTRE 2022

<https://www.tourhebdo.com/actualites/hebergement/une-amelioration-acceleree-des-performances-hotelieres-durant-le-premier-trimestre-2022-696425.php>

Milieu de gamme	57%	-9%	112 €	7%	64 €	-2%
Economique	55%	-12%	66 €	5%	36 €	-8%
Super-économique	60%	-4%	50 €	5%	30 €	1%
Moyenne	56%	-10%	95 €	8%	53 €	-3%

Données cumulées

Jan. à Mars	TO		RMC		RevPAR	
	2022	Var /n-3	2022	Var /n-3	2022	Var /n-3
Luxe Haut de gamme	39%	-30%	227 €	15%	88 €	-20%
Milieu de gamme	47%	-19%	108 €	4%	51 €	-16%
Economique	46%	-20%	64 €	2%	30 €	-19%
Super-économique	53%	-9%	49 €	3%	26 €	-6%
Moyenne	47%	-19%	92 €	6%	43 €	-14%

La progression des indicateurs de performance de l'hôtellerie française s'est poursuivie durant le mois de mars, confirmant la tendance positive observée sur l'ensemble du premier trimestre 2022.

Bien qu'il soit encore en recul par rapport aux performances de mars 2019, le taux d'occupation a augmenté de huit points en comparaison avec février 2022, atteignant ainsi 56%. Le RevPAR a également enregistré une légère hausse durant le mois de mars, mais reste en recul de 3% par rapport aux performances de 2019. Seule la recette moyenne par chambre louée a confirmé sa progression par rapport à 2019, en affichant une hausse de 8% et s'établissant à 95€ en mars 2022.

Les performances de ce premier trimestre, meilleures que celles de 2021, confirment également une reprise plus rapide du secteur dans les régions et en Côte d'Azur, par rapport au parc hôtelier parisien dont le RevPAR reste en recul de 24%.

Toutefois, bien qu'elle soit encourageante pour les prochains mois et la relance du secteur, cette tendance haussière risque d'être impactée par l'inflation qui se prolonge, la hausse des salaires et des prix de l'énergie due notamment à la guerre en Ukraine.

Données mensuelles

Mars	TO		RMC		RevPAR	
	2022	Var /n-3	2022	Var /n-3	2022	Var /n-3
Luxe Haut de gamme	51%	-18%	236 €	14%	120 €	-6%
Milieu de gamme	57%	-9%	112 €	7%	64 €	-2%
Economique	55%	-12%	66 €	5%	36 €	-8%
Super-économique	60%	-4%	50 €	5%	30 €	1%
Moyenne	56%	-10%	95 €	8%	53 €	-3%

Données cumulées

Jan. à Mars	TO		RMC		RevPAR	
	2022	Var /n-3	2022	Var /n-3	2022	Var /n-3
Luxe Haut de gamme	39%	-30%	227 €	15%	88 €	-20%
Milieu de gamme	47%	-19%	108 €	4%	51 €	-16%
Economique	46%	-20%	64 €	2%	30 €	-19%
Super-économique	53%	-9%	49 €	3%	26 €	-6%
Moyenne	47%	-19%	92 €	6%	43 €	-14%

« Les performances du mois de mars confirment les perspectives encourageantes du secteur, et sa résilience. La levée des restrictions sanitaires entre autres a accéléré la reprise du secteur, et a permis à la France de conserver sa position parmi les pays européens les plus dynamiques en termes d'occupation, et cela malgré les doutes qui pèsent sur l'économie nationale et mondiale. », commente Olivier Petit, Associé chez In Extenso Tourisme, Culture et Hôtellerie.

Paris et Ile-de-France : des performances en progression, mais encore éloignées de celles d'avant la crise sanitaire

Le parc hôtelier parisien a certes enregistré un taux d'occupation supérieur à la moyenne par rapport aux Régions et à la Côte d'Azur, atteignant 71% durant le mois de mars, mais l'écart par rapport à 2019 reste important (-9%).

Le prix moyen a également progressé et atteint 164€, en hausse de 7% en comparaison avec 2019. Il a été fortement boosté par les hôtels Luxe et Palaces qui ont enregistré une progression de leur RMC de 23%. Le chiffre d'affaires reste toutefois en recul sur l'ensemble des gammes, sauf Luxe et Palaces, et s'est établi à 116€.

Il convient cependant de rappeler que les performances de l'hôtellerie parisienne avaient été impactées en février 2019 par la crise des « gilets jaunes », et étaient déjà dégradées sur l'ensemble des gammes. L'écart à combler dans les mois à venir sera relativement plus important.

Données mensuelles

Mars	TO		RMC		RevPAR	
	2022	Var /n-3	2022	Var /n-3	2022	Var /n-3
Luxe et Palaces	55%	-9%	722 €	23%	400 €	11%
Haut de gamme (HdG)	60%	-21%	218 €	1%	130 €	-20%
dont Boutique hôtels HdG	62%	-18%	264 €	9%	164 €	-11%
dont hôtels HdG standard	58%	-22%	196 €	-4%	115 €	-25%
Milieu de gamme (MdG)	73%	-9%	138 €	3%	100 €	-6%
dont Boutique hôtels MdG	75%	-9%	158 €	5%	119 €	-4%
dont hôtels MdG standard	71%	-9%	125 €	2%	89 €	-7%
Economique	73%	-10%	94 €	4%	69 €	-6%
Moyenne	71%	-9%	164 €	7%	116 €	-3%

Performances de l'hôtellerie parisienne au mois de mars 2022
Crédit photo :

Les régions (hors Côte d'Azur) portées par la fidélité de la clientèle nationale
En mars 2022, les performances étaient légèrement plus élevées pour l'hôtellerie en régions par rapport à la Côte d'Azur, portées notamment par la fidélité de la clientèle nationale et le retour de la clientèle étrangère. Toutefois, le rythme de reprise reste hétérogène entre les métropoles. Les hôtels dépendant de la clientèle affaires et de congrès continuent d'être pénalisés par la crise sanitaire.

Alors que la recette moyenne par chambre louée a enregistré une hausse sur l'ensemble des gammes s'établissant à 81€ - en hausse de 8% par rapport à 2019 -, le RevPAR continue à réduire l'écart avec 2019, atteignant ainsi 43€, soit -1% par rapport aux performances d'avant crise. Le taux d'occupation est également en progression, bien qu'il reste en recul de 8% par rapport à 2019.

Données mensuelles

Mars	TO		RMC		RevPAR	
	2022	Var /n-3	2022	Var /n-3	2022	Var /n-3
Luxe Haut de gamme	49%	-11%	170 €	10%	83 €	-3%
Milieu de gamme	54%	-5%	101 €	9%	55 €	3%
Economique	53%	-11%	68 €	6%	36 €	-6%
Super-économique	57%	-4%	50 €	6%	29 €	2%
Moyenne	54%	-8%	81 €	8%	43 €	-1%

Performances de l'hôtellerie en régions au mois de mars 2022

La Côte d'Azur : le retour des événements a renforcé la relance des performances
Après un début d'année mitigé, l'hôtellerie azuréenne a renversé la tenance dès février. En effet, le retour des séminaires et salons a permis de dynamiser le secteur et d'accélérer sa reprise. Certains professionnels ont d'ailleurs saisi l'opportunité du MIPIM, qui s'est déroulé à Cannes à la mi-mars, pour rouvrir leurs établissements. Le taux d'occupation reste toutefois en repli de 16% par rapport aux performances de 2019, tandis que la RMC a considérablement augmenté durant le mois de mars,

pour atteindre 151€, soit une hausse de 20% par rapport à 2019. Le RevPAR s'est quant à lui stabilisé à 74€, en hausse de 1% en comparaison avec 2019.

Après un début d'année mitigé, l'hôtellerie azuréenne a renversé la tendance dès février. En effet, le retour des séminaires et salons a permis de dynamiser le secteur et d'accélérer sa reprise. Certains professionnels ont d'ailleurs saisi l'opportunité du MIPIM, qui s'est déroulé à Cannes à la mi-mars, pour rouvrir leurs établissements. Le taux d'occupation reste toutefois en repli de 16% par rapport aux performances de 2019, tandis que la RMC a considérablement augmenté durant le mois de mars, pour atteindre 151€, soit une hausse de 20% par rapport à 2019. Le RevPAR s'est quant à lui stabilisé à 74€, en hausse de 1% en comparaison avec 2019.

Données mensuelles

Mars	TO		RMC		RevPAR	
	2022	Var /n-3	2022	Var /n-3	2022	Var /n-3
Luxe	42%	-26%	526 €	33%	220 €	-2%
Haut de gamme	46%	-22%	200 €	24%	92 €	-4%
Milieu de gamme	52%	-13%	107 €	9%	55 €	-6%
Economique	50%	-17%	67 €	7%	33 €	-11%
Super-économique	52%	7%	55 €	4%	29 €	12%
Moyenne	49%	-16%	151 €	20%	74 €	1%

Performances de l'hôtellerie sur la Côte d'Azur au mois de mars 2022

ECHO TOURISTIQUE DU 12 MAI

FACE A LA PENURIE DE PERSONNEL, L'HOTELLERIE-RESTAURATION CHERCHE DES SAISONNIERS EN TUNISIE

C'est un sujet qui taraude les professionnels du tourisme et qui se fait de plus en plus insistant à mesure qu'approche la saison estivale. D'après une information rapportée par Franceinfo, craignant de manquer de bras face à d'importantes difficultés de recrutement, « l'Umih envisage d'embaucher pour l'été des jeunes Tunisiens diplômés d'écoles spécialisées de l'autre côté de la Méditerranée et qui ne trouvent pas de travail dans leur pays. Ils pourront déposer leur candidature sur une plateforme de recrutement ». « On commence par la Tunisie, parce que c'est eux qui sont demandeurs », a expliqué à Franceinfo Thierry Grégoire, le président de l'Umih saisonniers qui porte le projet. « Puis il y a de bonnes pratiques administratives et juridiques avec eux, et l'objectif, c'est qu'en 2023, on ait des milliers et des milliers de candidatures. » Les saisonniers tunisiens viendront travailler jusqu'à cinq mois maximum, détaille la radio. Ils seront payés au moins au Smic, en respectant les grilles de salaire établies dans la branche de l'hôtellerie-restauration.

Une nouvelle grille salariale depuis avril

Pour Olivier Guivarch, secrétaire général de la CFDT Services, le recours aux saisonniers tunisiens « est la révélation d'un manque d'attractivité globale » du secteur. En septembre 2021, Elisabeth Borne avait prié les employeurs « massivement aidés pendant la crise » de mettre des propositions sur la table pour revaloriser les salaires, notamment dans l'hôtellerie-restauration. En décembre, le patronat de l'hôtellerie-restauration a proposé une nouvelle grille des salaires assurant une rémunération minimum supérieure de 5% au Smic et « une augmentation moyenne de 16,33% » de l'ensemble de la grille actuelle des salaires. Cette nouvelle grille est applicable à tous les secteurs du HCR depuis le 1er avril 2022.

Face à la pénurie de main d'œuvre dans le secteur du tourisme, le président de la République a également lancé officiellement en juin 2021 la plateforme MonemploiTourisme.fr, lors de son déplacement dans le Lot.

E-CORSE MATIN DU 11 MAI

AIRBNB VEUT ENCOURAGER LES TOURISTES A SE TOURNER VERS LES DESTINATIONS MOINS PRISEES

<https://www.corsematin.com/articles/airbnb-veut-encourager-les-touristes-a-se-tourner-vers-les-destinations-moins-prisees-125325>

Afin de lutter contre la saturation de certains sites touristiques particulièrement prisés des vacanciers, Airbnb a dévoilé ce mercredi une nouvelle fonctionnalité encourageant ses utilisateurs à chercher par type de voyage plutôt que par destination.

L'objectif est d'inciter les consommateurs à chercher ailleurs que dans les endroits les plus bondés, comme Venise, Paris ou les grandes villes américaines, ont expliqué des responsables de la plateforme.

Les aspirants-voyageurs peuvent habituellement chercher leur séjour en renseignant une destination dans une barre de recherche et en sélectionnant des dates. Or les vacanciers optent, la plupart du temps, pour les mêmes destinations, remarque Airbnb.

La plateforme va maintenant leur proposer un large panel de catégories comme "plage", "parcs nationaux" ou "ville emblématique" et plusieurs destinations apparaîtront, à divers prix, dans divers pays.

Inciter les consommateurs à chercher ailleurs que dans les endroits les plus bondés

Plus de quatre millions de locations se sont déjà vues attribuer une ou plusieurs catégories et d'autres sont à venir.

Les utilisateurs pourront toujours chercher par destination mais la nouvelle option fournit une alternative permettant d'éloigner la demande des lieux survenus, a affirmé le directeur général Brian Chesky lors d'une présentation à la presse.

"On s'est aperçu que tout le monde allait aux mêmes endroits. Ils tapent Las Vegas, Orlando, Miami, Rome, Los Angeles et New York", a-t-il souligné.

"Nous essayons de répartir tout le monde sur autant d'endroits et de dates que possible", a ajouté M. Chesky en rappelant que les vacanciers flexibles peuvent se voir proposer des dates moins demandées.

Cette initiative profite à Airbnb mais permet aussi "d'atténuer une partie du problème du sur-tourisme", a-t-il estimé.

"Le sur-tourisme n'est pas la conséquence de trop de gens voyageant dans le monde (...) mais la conséquence de trop de gens allant aux mêmes endroits au même moment", a ajouté le responsable.

Airbnb va par ailleurs proposer une nouvelle option, baptisée "Split Stays", permettant de fractionner son séjour en plusieurs endroits aux caractéristiques similaires lorsque les disponibilités pour une période déterminée sont limitées. Cette fonctionnalité sera disponible pour les catégories ski, surf, camping et parcs nationaux.

La plateforme va aussi donner à ses utilisateurs jusqu'à trois jours, au lieu de 24 heures actuellement, pour demander à changer de location ou à se faire rembourser si l'endroit ne correspond pas à la description.

ECHO TOURISTIQUE DU 12 MAI

LE TOURISME MONDIAL RELEVE LA TETE, SANS RETROUVER SES NIVEAUX D'AVANT LA PANDEMIE

https://www.lechotouristique.com/article/le-tourisme-mondial-releve-la-tete-sans-retrouver-ses-niveaux-davant-la-pandemie?utm_source=newsletter-1380&utm_medium=email&utm_campaign=Newsletter-1380

Malgré la guerre en Ukraine et des restrictions de voyage toujours en place à cause du Covid-19, le tourisme mondial continue de remonter la pente, Europe et Amériques en tête.

Les touristes reprennent désormais confiance. Ils partent en vacances, de plus en plus souvent à l'étranger. Aux aéroports, les files d'attente se reconstituent.

Les arrivées de touristes internationaux dans le monde ont ainsi plus que doublé (+130%) en janvier 2022 par rapport à la même période en 2021, selon les derniers chiffres disponibles de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), avec 18 millions de visiteurs supplémentaires à l'échelle mondiale, « soit l'équivalent de l'augmentation totale enregistrée sur l'ensemble de l'année 2021 ».

En 2019, les recettes du tourisme mondial avaient atteint 1482 milliards de dollars, avant d'être divisées quasiment par trois l'année suivante à cause de la pandémie.

Si janvier confirme la tendance à la reprise enclenchée en 2021, l'OMT souligne toutefois que le variant Omicron a récemment donné un nouveau coup de frein et que les arrivées internationales en janvier 2022 restaient inférieures de 67% à celles d'avant la pandémie.

Toutes les régions ont vu les voyageurs revenir et ainsi pu rebondir par rapport aux bas niveaux de début 2021.

L'Europe en particulier a fait trois fois mieux et les Amériques deux fois mieux. Il leur reste encore la moitié du chemin à faire pour retrouver le tonus d'avant la pandémie.

« J'ai voyagé en début de semaine et je peux vous dire que les aéroports, les terminaux internationaux aux États-Unis sont très encombrés et qu'il y a une demande ou un intérêt pour voyager en Europe, parce que pendant plusieurs années nous n'avons pas pu le faire. Il nous manque donc de venir à Paris, d'aller à Rome et à Berlin », explique à l'AFP Larry Cuculic directeur général de Best Western.

Le Moyen-Orient connaît aussi un boom par rapport à 2021 (+89%), selon l'OMT, tout comme l'Afrique (+51%), mais ces deux régions restent encore très loin des scores touristiques de 2019.

Et sans surprise, c'est l'Asie-Pacifique, avec plusieurs destinations fermées, qui dégringole. En janvier, les arrivées de touristes internationaux y étaient inférieures de 93% à celles d'avant la pandémie.

Les Français, « une exception européenne »

Mieux qu'hier et moins bien que demain : selon le cabinet ForwardKeys, le deuxième trimestre 2022 semble encore « plus prometteur pour les voyages internationaux dans le monde que le premier trimestre ».

Pour les vacances d'été, le soleil et la mer dans les Caraïbes et en Amérique latine ont particulièrement la cote. Le Costa Rica, Aruba dans les Antilles néerlandaises, la République Dominicaine ou encore la Jamaïque figurent parmi les 20 destinations les plus demandées et dépassent même les niveaux d'avant pandémie.

En Europe, la France, l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Islande décollent, sans toutefois faire le plein de touristes comme avant la pandémie.

La France tire bien son épingle du jeu : les touristes reviennent, et ils dépensent. Les recettes du tourisme international en février dans le pays « se sont rapprochées de celles de 2019 », à 2,7 milliards d'euros, « en hausse de 1,5 milliard par rapport à l'année dernière et à -8% par rapport à 2019 », a déclaré Jean-Baptiste Lemoyne, ministre chargé du tourisme lors d'un point presse téléphonique.

Le secteur du tourisme en France représentait, en 2019 avant la pandémie, 7,4% du PIB et 9,5% des emplois.

Selon Jean-Baptiste Lemoyne, la France est « très bien positionnée », destination « numéro un des voyages en Europe pour les Américains, les Belges, les Italiens, les Espagnols ».

Les Français, eux, sont « une exception européenne », assure le ministre : « ils sont 60% à envisager de rester dans leur pays pour les vacances. Avec un socle domestique qui va demeurer très fort et le retour d'une clientèle internationale, cela signifie qu'on est sur une saison d'été qui peut être très, très dynamique ».

Quant au secteur aérien, « on retrouvera cet été sur les courts et moyen-courriers 100% du niveau de 2019. En revanche sur le long-courrier, on restera plutôt sur 85-90% du niveau de 2019 ».

Pour Didier Arino, directeur du cabinet Protourisme, « ce n'est pas le marché qui va être problématique, c'est le coût de production des séjours touristiques, la compétitivité, l'adéquation entre les produits et le pouvoir d'achat : les acteurs augmentent tous leurs prix, et pour l'instant ça passe parce que les gens ont envie de se faire plaisir. Mais on arrive à la limite de ce qui est acceptable pour bon nombre de clients ».

CORSE MATIN DU 10 MAI

ACCUEIL TOURISTIQUE ET HANDICAP : DES EFFORTS A POURSUIVRE

Accueil touristique et handicap : des efforts à poursuivre

Un comptoir de hauteur adaptée, une rampe d'accès, des textes disponibles sur tablette dont on peut augmenter la taille des caractères, un dispositif de casque audio pour mieux entendre... Les aménagements possibles pour diminuer la charge du handicap sont nombreux, et ils sont surtout une obligation depuis la loi du 11 février 2005. Malgré cette obligation légale, les établissements recevant du public (ERP), a fortiori touristiques, ne possèdent pas encore tous les équipements adéquats pour accueillir les personnes en situation de handicap, « mais des progrès ont été faits par tous de manière globale. Il reste évidemment à réaliser, mais beaucoup de socioprofessionnels sont déjà bien engagés dans cette voie », soulignent Marie Pierre Papi, directrice de l'office intercommunal de tourisme, et Santina Ferracci, élue municipale et communautaire chargée du tourisme.

De fait, de nombreuses activités sont accessibles aux personnes souffrant de handicap, « avec des joëlettes, du kart, du parachutisme, des visites, de la plongée... Il y a un panel d'activités, mais le plus compliqué reste

d'abord l'accès à cette information, qui conditionne parfois tout un séjour », juge François Zamponi, conseiller en séjour.

Un guide conçu pour le séjour adapté

D'où l'élaboration d'un guide regroupant l'ensemble des activités disponibles en « séjour adapté ». Pour cela, un travail de recensement auprès des adhérents de l'office a été effectué, « en essayant d'être le plus exhaustif possible. Un questionnaire a été envoyé à chaque partenaire pour connaître leurs critères d'accessibilité, et ainsi élaborer une brochure qui regroupe un maximum d'informations précises. Elle sera mise en ligne sur notre site internet, qui recense déjà de nombreuses informations, utiles avant même le voyage », détaille Arnaud Pieroni, responsable accueil.

« Il s'agit aussi d'enlever une charge mentale aux gens. Quand vous souffrez d'une invalidité chronique ou même passagère, vous pouvez avoir besoin de relais sur place, de savoir que tel ou tel type d'équipements est disponible sur le lieu de votre séjour, de préparer certains déplacements,



En fauteuil roulant, il est parfois difficile de participer aisément à certaines activités.

VILLE DE PORTO-VECCHIO

de prévoir de rencontrer un professionnel de santé... Ce sont des informations capitales pour organiser un séjour dans de bonnes conditions. On pense souvent aux handicaps moteurs, qui sont extrêmement lourds à gérer, mais en réalité 80 % des handicaps sont invisibles, et notre rôle en tant qu'office est de permettre à toutes ces personnes de se rendre dans notre microrégion en ayant les bonnes informations et qu'elles soient aussi complètes que possible », insiste Santina Ferracci.

Accentuer la communication

Mais pour cela, il faut aussi que les socioprofessionnels communiquent davantage sur les prestations qu'ils offrent : « Certains ont de bonnes pratiques, mais ne les mettent pas toujours en avant. Notre rôle est aussi de les aider à les développer et à les montrer. On doit sensibiliser l'ensemble des socioprofessionnels à recevoir tout type de public et surtout à bien les recevoir », reprend Marie Pierre Papi. La directrice de l'office de tourisme a demandé à ses équipes de s'emparer du sujet, et outre les aménagements à l'office lui-même, un travail

a été fait pour rendre les visites patrimoniales plus accessibles alors qu'elles sont « parfois compliquées parce que nos bâtiments anciens ou nos rues ne sont pas toujours adaptés au handicap et difficilement aménageables ».

Reste que d'autres équipements peuvent l'être. Ainsi, certaines plages - d'autres vont l'être dans les prochaines semaines, dans chaque commune de l'intercommunalité - sont équipées depuis quelques années de tapis et de fauteuils pour notamment permettre la mise à l'eau des personnes ayant besoin d'un fauteuil, « ce qui se fait en particulier là où sont installés les postes de secours, mais certains professionnels acceptent de s'occuper du matériel, en particulier du stockage », poursuit Santina Ferracci. Les tapis d'accès devraient être installés dans le courant du mois de juin, « car c'est un matériel qui peut se dégrader avec les conditions météorologiques. On attend donc que le beau temps soit véritablement installé avant de les poser. »

Pour ces professionnels, conscients des marges de progression qui restent, c'est « le séjour qui doit s'adapter. Pas l'inverse ». **SANDRINE ORDAN**



Comme à Santa Giulia depuis plusieurs années, des tapis d'accès et des fauteuils permettent de faciliter la vie à la plage des personnes souffrant de handicap. ARCHIVES LASZLO GELABERT

Prix des locations de voitures : la cité impériale sur le podium

Tendance globale, insularité, loi du marché. L'inflation sans précédent de ces locations résulte de plusieurs facteurs. Face à des prix jugés prohibitifs, les clients se dirigent parfois vers des alternatives, avec les inconvénients qu'elles comportent. La tendance se poursuivra-t-elle ?

Louer une voiture dans la cité impériale n'a jamais coûté aussi cher. D'après une étude menée par le comparateur en ligne Carigami, louer une voiture à Alacciou pour une durée d'une semaine entre le 1^{er} mai et le 11 août 2022, revient en moyenne 1 445 euros. Soit une hausse de 15,6 % par rapport à la même période l'année dernière et une augmentation de 92,4 % par rapport à 2019. La cité impériale se classe ainsi à la troisième place des villes les plus chères de France. La commune de Figari arrive quant à elle sixième avec 429 euros et Bastia neuvième avec 408 euros. Né explosion des prix qui s'inscrit dans une tendance globale. « Nous sommes confrontés à une sévère mondiale de puces électroniques », explique Pierre Feisbauer, chargé de développement chez Carigami. « En principe, ces voitures sont conçues aux Etats-Unis et fabriquées en Chine. Or, avec la perte éco-

qui a été prioritaire dans l'achat de composants et non l'industrie automobile. Et au sein même du secteur automobile, les loueurs arrivent en dernier car ils commandent de gros volumes de voitures peu équipées et pauvres en options, et donc peu lucratives », détaille la spécialiste.

En quête d'alternatives

Reste qu'avec trois villes dans le palmarès, dont une sur le podium, la Corse apparaît comme une championne nationale. « Les villes corses sont toujours parmi les plus chères l'été », assure Pierre Feisthauer, qui sans surprise, y voit une conséquence directe de l'activité touristique. « C'est la loi de l'offre et de la demande. Plus la demande est importante, plus les prix grimpent », indique-t-il. « Et le phénomène s'accentue en Corse à cause de la saisonnalité, qui ajoute une dimension loisirs-tourisme », ajoute

Pierre Fe
thauer.

anciers
ront pas
deux
e suite
aussi

'enfrontent à un défaut de lignes de production et la Chine manque d'ingénieurs spécialisés. S'ajoute à cela, la pandémie de Covid-19 qui a paralysé l'économie. Résultat : très peu de composants électroniques ont été construits. Or, c'est l'informatique

que corriger une situation anormale. « Je pense qu'on arrive enfin à des prix normaux, estime-t-il. En 2018, cela coûtait plus cher de louer un scooter qu'une voiture. Le marché s'autorégule. »

Pour certains clients cependant,



Les voitures électriques sont sans cesse plus nombreuses dans le parc locatif.



Les prix des locations apparaissent parfois prohibitifs.

PHOTOS FLORENT SELVINI

dant, ces prix apparaissent prohibitifs et les poussent parfois à privilégier d'autres options. D'origine ajaccienne, mais travaillant sur le Continent, Mélodie a loué l'an dernier une voiture auprès d'une agence pour ses vacances à Ajaccio avec son compagnon. « On a été obligés de louer une voiture électrique parce que les voitures classiques étaient beaucoup trop chères », raconte-t-elle, assurant que cette alternative lui a coûté un peu moins de 200 euros la semaine. Avec les défis logistiques qu'emporte la location de ce type de véhicules. « L'autonomie ça n'était pas un problème », raconte la trentaine. « On a pu faire Ajaccio-Bastia avec une charge complète et il nous restait pas mal de batterie. Le vrai problème, c'était pour charger la voiture. » Pour remplir la batterie de sa Renault Zoé, Mélodie était contrainte de la laisser au poste le soir et de prendre le bus. « Sur quatre bornes, il n'y en avait

que deux qui fonctionnaient », se rappelle-t-elle. Avec la part croissante que représente le parc électrique dans l'offre locative, l'équipement en bornes apparaît d'ores et déjà comme un challenge pour les années à venir, à Alacciù, mais également dans le rural où elles sont à ce stade, quasiment inexistantes. Une autre option existe du côté des particuliers. Certaines plateformes spécialisées proposent de louer des voitures à des particuliers, moyennant un prix horaire ou journalier. L'application Getarround recense ainsi une trentaine d'offres de locations proposées par des particuliers à Alacciù. Si certaines sont en dessous des prix du parc locatif conventionnel (Une Citroën C4 Picasso à 36 € par jour, soit 252 euros par semaine, une Twingo récente à 41 € par jour, soit 287 € hebdomadaires), beaucoup avoisinent, voire surpassent les tarifs pratiqués par des agences ayant pignon sur rue, comme cette

Smart Fortwo coupé à 63 € par jour (441 € par semaine) ; ou cette Mercedes Classe A à 131 € par jour, soit la coquette somme de 917 € par semaine. Mais les avantages mis en avant par ces plateformes sont réels : la remise des clés peut avoir lieu à n'importe quel endroit et à n'importe quelle heure, le contrat est dématérialisé et peut être signé sur son téléphone, et en cas d'accident, de vol ou de panne, l'assurance tout risque ou l'assistance que souscrit obligatoirement le locataire entre en jeu. En revanche, les inconvénients sont également significatifs : des frais facturés en cas de sinistre, de panne ou d'infraction, ainsi que des franchises parfois

touristes paient souvent plus cher leur location de véhicule que les billets d'avion ou le logement. À mon sens, les prix sont déjà insoutenables. »

LAETITIA GIANNECHINI

SUSTAINABILITY

13



Atc.corsica

Site professionnel du tourisme Corse